



المملكة المغربية

وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي

19 FEV 2019

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle,
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

121 00610

Présidence de l'Université
Sidi Mohamed Abdellah - FES
Arrivée Le : 26 FEV 2019
Site N° : 129719
Transmis Le :
Sous N° :

Messieurs les Présidents d'Universités

Objet : Maroc-Espagne / Postes d'auxiliaires de conversation pour étrangers

Messieurs les Présidents,

Dans le cadre des Accords bilatéraux de Coopération Educative, Culturelle, Scientifique et Technique entre le Royaume du Maroc et le Royaume d'Espagne et en vertu de l'Accord d'Association Stratégique en matière de Développement et de Coopération Educative, Culturelle et Sportive, signé le 03 octobre 2012 entre les deux pays, le Ministère de l'Éducation et de la Formation Professionnelle par le biais de la « *Consejería de Educación* » de l'Ambassade d'Espagne au Maroc lance un appel à candidature pour occuper des postes d'auxiliaires de conversation pour étrangers en Espagne dont la fonction est d'assister le professeur titulaire de français dans ses cours et de participer notamment dans des cours bilingues de certaines matières.

Cet appel est destiné à des étudiants universitaires, poursuivant leur dernière année de licence ou qui ont récemment terminé leurs études, ayant une excellente maîtrise de la langue et de la culture française (minimum B2 du MCERL). La durée du stage est du 1^{er} octobre 2019 au 31 mai 2020 excepté pour les auxiliaires affectés à la Communauté de Madrid qui termineront le 30 juin 2020.

Les candidats retenus pour le poste d'auxiliaire travailleront entre 12 et 16 heures par semaine, du lundi au vendredi et recevront une allocation de 700 euros par mois.

Il est à signaler que les responsables des départements d'enseignement de la langue espagnol au sein de vos établissements sont priés, d'envoyer une liste des candidats présélectionnés pour ledit poste, et ce avant le 01^{er} avril 2019, à l'adresse électronique suivante : consejeria.ma@educacion.gob.es.

A cet effet, je vous saurais gré de bien vouloir assurer une large diffusion auprès des établissements concernés.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les Présidents, l'expression de mes cordiales salutations.

Directeur de la Coopération
et du Partenariat
Anass BENNANI